

# ESCCAP: Schéma du traitement des puces et des tiques chez le chien et le chat

PROPHYLAXIE		
CHIEN/CHAT	PARASITE	PROPHYLAXIE
<b>Avec accès vers l'extérieur</b>	<b>Puces</b>	Utilisation d'une préparation anti-puces en respectant les intervalles d'application indiqués par le fabricant, au moins durant toute la saison des puces (environ mars – novembre)
	<b>Tiques</b>	Utilisation d'une préparation anti-tiques en respectant les intervalles d'application indiqués par le fabricant, au moins durant toute la saison des tiques (environ mars – novembre)
<b>Sans accès vers l'extérieur</b>	<b>Puces</b>	Inspection visuelle régulière permettant de déceler la présence de puces. Thérapie en cas de mise en évidence de puces
	<b>Tiques</b>	Inspection visuelle régulière permettant de déceler la présence de tiques. Thérapie en cas de mise en évidence de tiques et une protection efficace contre les tiques pour au moins 3 mois, ensuite réévaluer la situation

THÉRAPIE	
PARASITE	THÉRAPIE
<b>Puces</b>	Lutte contre les puces sur l'animal (y incl. d'autres chiens/chats dans la maison) ainsi que des mesures rigoureuses de contrôle de l'environnement. Utilisation d'une préparation anti-puce avec longue durée, pour briser le cycle des puces
<b>Tiques</b>	Lutte contre les tiques sur l'animal avec un médicament vétérinaire autorisé. Contrôle régulier pour un traitement supplémentaire. Après expiration de la protection effectuer des contrôles réguliers et traiter si nécessaire

CAS SPÉCIAL DERMATITE ALLERGIQUE À LA SALIVE DES PUCES (DAPP)
En cas de soupçons de dermatite allergique à la salive des puces, utiliser une préparation anti-puces pendant au moins 6 mois sans interruption. En cas de DAPP et d'accès vers l'extérieur/contact avec transmetteurs potentiels l'utilisation d'une préparation anti-puces durant toute l'année est recommandée.

## SAISONNALITÉ DES PUCES ET DES TIQUES EN SUISSE

Puces	Fréquence	Période d'activité	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<i>Ctenocephalides felis</i> , <i>C. canis</i> (Puces du chat et du chien)	+++	Toute l'année, surtout mars - novembre	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<i>Archaeopsylla erinacei</i> (Puce du hérisson)	+	Été, automne	□	□	□	□	■	■	■	■	■	■	■	■
Tiques	Fréquence	Période d'activité	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<i>Ixodes ricinus</i> (Tique des bois)	+++	Entassée au printemps et en automne	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<i>Ixodes hexagonus</i> (Tique du hérisson)	+	Printemps, automne	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<i>Dermacentor reticulatus</i> (Tique des buissons)	(+)	Surtout en Suisse occidentale, février - décembre	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<i>Rhipicephalus sanguineus</i> (Tique brune de chenil)	((+))	La tique brune de chenil préfère en général des températures plus chaudes. Elle se trouve dans les zones (sub-) tropicales de la région méditerranéenne, rare au Tessin et en Suisse occidentale. Dans les endroits chauds, elle peut aussi hiverner au nord des Alpes. Doit être combattue sur l'animal et dans l'environnement.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

### Pourquoi traiter contre les tiques et les puces?

Les tiques et les puces peuvent provoquer chez le chien et le chat non seulement des démangeaisons et/ou des irritations de la peau, mais aussi, en particulier chez le chien, transmettre des maladies graves telles que l'ehrlichiose ou, suivant la région, la babésiose. De plus, les puces du chien et du chat ne peuvent pas seulement infester les êtres humains et causer des irritations de la peau, souvent en combinaison avec des démangeaisons, mais également transmettre des agents infectieux comme celui de la maladie des griffes du chat (*Bartonella henselae*). Une protection efficace contre les puces et les tiques est donc importante pour le bien-être et la santé de l'homme et de l'animal!

L'ESCCAP a élaboré ce schéma comme aide à la détermination des prophylaxies et des thérapies convenables contre des ectoparasites chez les chiens et les chats à l'intention des vétérinaires et du personnel de leur cabinet. Il complète des recommandations détaillées de l'ESCCAP pour la lutte contre les ectoparasites chez les chiens et les chats – voir [www.esccap.ch/2-uploads/praxis/ESCCAP\\_CH\\_GL\\_Ecto\\_1\\_f\\_def\\_Printversion\\_070411\\_190213.pdf](http://www.esccap.ch/2-uploads/praxis/ESCCAP_CH_GL_Ecto_1_f_def_Printversion_070411_190213.pdf)

L'impression de ce document a été rendue possible grâce au soutien de Biokema SA, Elanco Animal Health, MSD Animal Health, Henry Schein Animal Health AG, Virbac (Schweiz) AG et Zoetis Schweiz GmbH.

### Les risques à l'étranger

Les chiens et les chats voyageant à l'étranger ou importés en Suisse sont, selon les circonstances, plus exposés aux ectoparasites et donc aux agents pathogènes. Dans les pays du sud, il y a risque d'infection par le ver du cœur ou la leishmaniose, deux parasites transmis par les moustiques. Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire bien avant d'entreprendre un voyage avec votre animal ou d'importer un animal provenant d'un pays à risques. Voir aussi la «Liste de contrôle pour les chiens importés de l'étranger»: [www.esccap.ch/2-uploads/praxis/Esccap-Checkliste-Hund-fr.pdf](http://www.esccap.ch/2-uploads/praxis/Esccap-Checkliste-Hund-fr.pdf)